FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 39 - College Linol

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit

série 39 - College Linol
Couleurs pour linogravure en qualité étude
.
39 100 blanc - 39 200 jaune - 39 250 jaune orangé - 39 300 rouge - 39 350 rouge foncé
39 400 bleu - 39 450 bleu foncé - 39 550 vert - 39 700 noir - 39 840 jaune fluo
39 850 orange fluo - 39 870 magenta fluo

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

Usages déconseillés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG
Otto-Hahn-Str. 2
D - 40699 Erkrath
Tel. +49 (0) 211-2509-0
Fax. +49 (0) 211-2509-497
info@schmincke.de
www.schmincke.de

Service responsable de l´information

Schmincke-laboratoire:
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30
Tel. +49 (0) 211-2509-474
labor@schmincke.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements d'urgence	**Appel d'urgence Berlin (24h - counseling en allemand et en anglais)**
Téléphone	**+49 (0) 30-30686700**

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette

Mention d'avertissement

Mentions de danger

sans marquage distinctif

Conseils de prudence

Texte pour l´étiquetage (CLP)

Contient des produits biocides. Contient du (de la) BIT, CIT, MIT, OIT: Peut déclencher une réaction allergique.
Texte des phrases biocides: voir section 16.

2.3 Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Spécification chimique

Eau
PVA (alcool polyvinylique)
pigment
additif

Numéro CAS
EINECS / ELINCS / NLP
Numéro d´identification UE
Numéro d'enregistrement REACH
Code DG-EA (Hazchem)
Numéro CI

39 100 - PW6
39 200 - PW6; PY3
39 250 - PW6; PY83, PY74
39 300 - PR122
39 350 - PR170
39 400 - PB29
39 450 - PB15:1
39 550 - PY74; PG36; PG7
39 700 - PB29; PBk7
39 840 - fluor. Pig.
39 850 - fluor. Pig.
39 870 - fluor. Pig.

3.2 Mélanges

Indications complémentaires

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. En cas de malaises, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d´extinction appropriés

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

Agents d´extinction déconseillés pour des raison de sécurité

jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de protection en cas d´incendie

Indications complémentaires

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber la substance répandue avec du papier cellulose et la collecter pour les déchets.

Indications complémentaires

6.4 Référence à d'autres sections

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Protection contre l´incendie et les explosions

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement

Conseils pour le stockage en commun
Classe de stockage
Indications diverses

Protéger du gel et des radiations solaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Éviter le contact avec la peau.

Protection oculaire

Éviter le contact avec les yeux.

Protection corporelle

Porter des vêtements de travail appropriés.

Mesures générales de protection et d´hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme pâteux
Couleur -
Odeur suave

	min	max	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Point de fusion/point de congélation			
Point éclair/plage d´inflammabilité			
Inflammabilité			
Température d´ignition			
Température d'auto-inflammabilité			
Limites d´explosibilité			
Indice de réfraction			
Valeur pH	6 - 7		
Viscosité			
Viscosité			
Tension de vapeur			
Densité		1,4 - 1,6	
Coefficient de partage: n-octanol/eau			

Danger d´explosion

9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

gel et forte chaleur

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

Ingestion

Aucune donnée disponible

Contact avec la peau

Aucune donnée disponible

Contact avec les yeux

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Remarques générales

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Classe de risque pour le milieu aquatique 1

Numéro de catalogue

Remarques générales

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses

Besoins en oxygène

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet

080 112 080112 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 080111

Recommandation

Conditionnement

Code de déchet

Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Indications diverses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN IMDG, IATA Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN
IMDG
IATA

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Code
Classe de danger
Etiquette de danger ADR
Quantités limitées
Conditionnement: Instructions
Conditionnement: Dispositions particulières
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé
Réservoirs mobiles: Instructions
Réservoirs mobiles: Dispositions particulières
Codification réservoirs
Restriction concernant les tunnels
Remarques
EQ
Dispositions particulières

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS
Dispositions particulières
Quantités limitées
Conditionnement: Instructions
Conditionnement: Dispositions particulières
IBC: Instructions
IBC: Réglementations
Instructions réservoirs IMO
Instructions réservoirs UN
Instructions réservoirs Dispositions particulières
Stowage and segregation
Properties and observations
Remarques
EQ

Transport aérien (IATA-DGR)

Hazard
Passenger
Passenger LQ
Cargo
ERG
Remarques
EQ
Special Provisioning

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Europe

Teneur en VOC [%]
Teneur en VOC [g/L]
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Allemagne

Classe de stockage
Classe de risque pour le milieu aquatique 1
Numéro de catalogue
Décret relatif aux défaillances
Indications relatives à une limitation de la durée de travail
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Suisse

Teneur en VOC [%]
Autres informations, restrictions et dispositions légales

EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales
Federal Regulations
State Regulations

Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Mentions de danger (CLP)

Informations diverses

Les informatrions sont fondrées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoin de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines

mises en action précisées ne se dérive pas de nos indictions c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirés et les vérifier expérimentaux. Pour ces raison nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Raison des dernières modifications

Indications diverses

BIT - 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
CIT - 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
MIT - 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
OIT - 2-octyl-2H-isothiazol-3-one